



Ville de Cerny

Essonne

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 juin 2026

Date de convocation : 19 juin 2026	Nombre de conseillers en exercice : 27
Date d'affichage : 19 juin 2026	Nombre de conseillers présents : 20
	Nombre de conseillers votants : 24

L'an deux mille vingt-six, le vingt-cinq juin à 19 h 30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie, à la suite de la convocation adressée le 19 juin 2026.

Étaient présents : Marie-Claire CHAMBARET, Rémi HEUDE, Sylvie BARBERI, Alain PRAT, Cynthia TRIMBOUR, François LACOMME, Patrick VELAY, Nadine-Françoise MAUGÈRE, Patrick MIKOLAJCZAK, Bruno PASTRE, Patrick DORÉ, Christèle DEVERGNE, Magali LAJOUX, Agnès MERZ, Annabella CADET, Stéphanie MITTELETTE-ROUISSI, Laura SALIS, Matteo CANTAREL, Constance GUEY, Timoté FRANCE

Ont donné pouvoir : Laurent MAUGÈRE à Nadine-Françoise MAUGÈRE
David RODRIGUES à Christèle DEVERGNE
Chrystelle LEPAGE à Marie-Claire CHAMBARET
Aurélie CASTANAR à Cynthia TRIMBOUR

Étaient absents : Jacques BERNARD, Olivier CARNOT, Laurie FILLÂTRE

A été désignée Secrétaire de séance : Mme Nadine-Françoise MAUGÈRE

N° 2026 / V / 3 – 7.1 **Mise à disposition des salles communales :** **Tarifs à compter du 1^{er} septembre 2026**

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L.2144-3,
VU le Code de la propriété des personnes publiques, notamment ses articles L.2125-1 et L.2125-1-2
VU la loi n° 2011-525 de la loi du 17 mai 2011 modifiée, de simplification et d'amélioration de la qualité du droit, notamment son article 63, instaurant l'indice des loyers des activités tertiaires (ILAT),
VU le décret n° 2011-2028 du 29 décembre 2011 fixant les modalités de calcul et de publication de l'indice des loyers des activités tertiaires, ainsi que les activités concernées,
VU la délibération n° 2014 / X / 3 – 7.1 du Conseil municipal du 17 décembre 2014 fixant les tarifs de location de la salle polyvalente à compter du 1^{er} janvier 2015,
VU la délibération n° 2019 / I / 5 – 7.1 du Conseil municipal du 31 janvier 2019 fixant les tarifs de location de la salle Delaporte à compter du 5 février 2019,
VU la délibération n° 2025 / V / 3 – 7.1 du Conseil municipal du 26 juin 2025 fixant les tarifs des salles de l'Espace Jean-Salis,
CONSIDÉRANT la nécessité de fixer le montant des salles relevant du domaine public communal mises à disposition,
Sur proposition des membres de la commission des finances, réunis le 17 juin 2026,
L'exposé ayant été entendu,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, À L'UNANIMITÉ

FIXE, à compter du 1^{er} septembre 2026, les tarifs de mise à disposition des salles municipales ci-dessous comme suit :

Salles		Entreprises, syndicats, associations, partis politiques		Particuliers	
Nom	Espaces mis à disposition	Cernois	Non Cernois	Cernois	Non Cernois
Salle polyvalente	Salle principale	30 €/h	50 €/h	30 €/h	50 €/h
Salle Delaporte	Rez-de-chaussée uniquement	1 h : 25 € 24 h : 400 € 48 h : 600 €		1 h : 20 € 24 h : 300 € 48 h : 450 €	Mise à disposition non prévue
Accueil de loisirs	Grandes salles d'activités uniquement	1/2 journée : 189 € Journée : 567 €		Mise à disposition non prévue	
Espace jeunesse	Salle principale	1/2 journée : 189 € Journée : 567 €			
Gymnase	Plateau d'évolution	1 h : 30 € Journée : 500 € Week-end : 700 €		Mise à disposition non prévue	
Pôle administratif	Salle de réunion en rez-de-chaussée	1/2 journée : 189 € Journée : 567 €		Mise à disposition non prévue	
	Salle de réunion 1 ^{er} étage	1/2 journée : 126 € Journée : 378 €			
	Bureaux partagés	1/2 journée : 20 € Journée : 30 €		1/2 journée : 20 € Journée : 30 €	

PRÉCISE que les associations à but non lucratif concourant à la satisfaction d'un intérêt général et les associations de type loi 1901 bénéficient de la gratuité de l'occupation des salles énumérées précédemment,

AUTORISE Madame le Maire à signer toutes pièces consécutives à cette décision.

Fait et délibéré en séance publique les jours, mois et an susdits. Ont signé au registre les membres présents.

Marie-Claire CHAMBARET,
Maire de Cerny



Publié le 29/06/2026